

- ERRATUM -
LETTRE AUX PORTEURS DE PART DU FCP
ATM PATRIMOINE
ISIN : FR001400BUE7

Paris, le 23 mai 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu une lettre aux porteurs datée du 7 mai 2024 concernant un changement relatif au conseiller de votre FCP, le cabinet ATM Conseil, qui devait prendre le rôle de commercialisateur dans le prospectus de votre FCP. Cette modification a finalement été annulée et n'aura pas lieu. Ainsi, le prospectus de votre fonds reste inchangé et le cabinet ATM Conseil conserve son rôle de conseiller de votre FCP.

En cas de questions, vous pouvez joindre le (+33) 1 42 25 86 19 ou encore le (+33) 1 42 25 83 40.

Cette même adresse e-mail ou ces numéros de téléphone peuvent être utilisés pour obtenir, sur simple demande, la dernière version de la documentation réglementaire de votre FCP (prospectus, document d'information clé...).

Nous nous excusons pour cette erreur et restons à votre disposition pour toute information complémentaire. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Sébastien GRASSET
Directeur Général
Directeur de l'Asset Management

